



08 Août 2008 - 16:35

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé vendredi la remise en liberté, sous contrôle judiciaire et après paiement d'une caution, du banquier suisse François Rouge, l'un des principaux mis en examen dans l'affaire du Cercle Concorde, a-t-on appris de source judiciaire.

Le juge d'instruction en charge de l'affaire à Marseille avait décidé de remettre en liberté M. Rouge le 1er août. Le parquet avait fait appel mais la chambre de l'instruction de la cour d'appel a confirmé la remise en liberté.
Afp